



*CCE GRDF du 25 janvier 2018*

## **Déclaration sur le projet XD**

Comme nous l'avons dit en CCE pour information du 14/10/2017, il faut revenir sur la genèse de la C2T, un service créé à la mise en place des BEX et suite à la modification de la réglementation avec l'idée d'une réorganisation à moyen terme.

Aujourd'hui nous sommes arrivés, grâce à l'investissement des Agents à un fonctionnement performant en termes de taux et de qualité de réponses aux DT/DICT.

Toutefois, il reste perfectible sur les conditions de travail des agents notamment en termes de perspective d'évolution de carrière, de reconnaissance des salariés ainsi que sur le recours excessif aux emplois intérimaires, utilisés comme variable d'ajustement de la charge de travail. Les locaux accueillant ces services ont parfois été créés dans l'urgence, et le provisoire dure, y compris depuis le CCE pour info... (par exemple des ALGECO à Marseille).

La mise en place de ces services suite au décret anti-endommagement, a obligé GRDF à créer des emplois en nombre. Ceci afin de permettre des réponses de qualité dans les délais légaux, l'intégration des classes de précision de nos ouvrages.

Au fil des années, et de l'évolution des outils, nous avons constaté une diminution des effectifs malgré des demandes toujours croissantes des DT/DICT. Pour autant le recours à l'intérim a toujours été la marque de fabrique de la C2T. Il n'y a jamais eu la volonté de la part de GRDF de favoriser l'accès à toutes les activités que comporte le métier de Technicien travaux tiers à l'ensemble des agents du service, ni de pérenniser l'emploi statutaire.

Les gains en productivité acquis par l'informatisation de la délivrance de DT-DICT doivent permettre de repositionner ces agents sur :

- la prévention du risque dommage aux ouvrages,
- la fiabilisation de la cartographie pour améliorer la qualité des réponses et l'exploitation des réseaux,
- le portage de notre culture de sécurité auprès des entreprises,
- l'augmentation de notre présence terrain, en recherchant les réseaux manquants, notamment en extrémités de réseaux,
- l'intégration des branchements absents en cartographie, en particulier avant l'année 2000,
- la recherche sur le terrain des canalisations en fonte grise inconnues à ce jour. Par exemple, en comparant l'emplacement réel par observation / détection sur le terrain de toutes les extrémités de réseaux BP métalliques à notre cartographie.

Au vu de l'enjeu industriel que représente la sécurisation de notre réseau et en particulier notre capacité à le connaître, le maintien de tous les emplois des agents C2T est indispensable quels que soient les projets de mise en place d'outils informatiques.

La mise en place de ce projet pose donc un problème de sécurité industrielle notamment avec les incohérences entre les différentes échelles, des fonds de plan cadastraux non mis à jour et qui sont aujourd'hui décelés grâce aux agents C2T. Comme Mr Lesage nous l'a confirmé, la présence d'un réseau abandonné dans une échelle et actif dans l'autre ne sera pas détecté, tout comme un réseau abandonné d'un côté et renouvelé de l'autre en incohérence inter-échelle, quel que soit l'outil proposé, ces anomalies ne sont pas révélées alors qu'un agent le voit et peut agir.

Aujourd'hui des milliers d'anomalies « connues » sont signalées et non traitées à ce jour dans Philéas, combien restent non signalées ? Vous acceptez donc de prendre le risque de ne plus avoir le contrôle humain des agents C2T sur ce logiciel et donc de miser sur un facteur chance.

En clair comme vous l'avez probablement compris nous sommes aujourd'hui en totale opposition avec votre projet d'automatisation partielle des réponses aux DT/DICT.

La course actuelle au tout digital, au tout informatique, au-delà de la diminution évidente d'emplois, crée et renforce une méconnaissance humaine de nos réseaux.

Aujourd'hui et demain encore le gaz circulera dans un tuyau, ainsi digitalisation et informatisation peuvent améliorer sa gestion mais en aucun cas remplacer le mode de circulation.

Il faut donc à un moment laisser l'humain maîtriser un certain nombre de gestes de contrôle. Le logiciel Philéas est d'ailleurs en ce sens un outil qui prouve de jour en jour son intérêt et sa fiabilité, notamment sur l'enregistrement et la traçabilité des anomalies, encore faut-il que les opérateurs le surveillent et l'utilisent en toute connaissance de cause y compris avec les compétences et la formation gazière adéquates, ce que ne pourra jamais faire votre projet XD.

**Au vu de tous ces éléments et parce qu'une seule erreur n'est pas acceptable sur nos réseaux, par les conséquences dramatiques qu'elle peut avoir, parce que votre projet va accentuer très clairement les erreurs, nous émettons donc un avis négatif sur votre projet.**

**Nous alertons l'ensemble des Comités d'Etablissement, CHSCT, autorités concédantes et concessionnaires sur les conséquences dramatiques que pourrait engendrer la mise en œuvre de ce projet.**

En cas d'accident nous invoquerions sans réserve vos responsabilités par absence de prise en compte de nos alertes.